

Conseil Communautaire du	17 février 2017
--------------------------	-----------------

à	18h00
---	-------

N°ordre	26
N° identifiant	2017-0006

Titre	Création d'un comité technique commun à Grand Poitiers Communauté d'agglomération, à la Ville de Poitiers et au CCAS de Poitiers
-------	--

Rapporteur(s)	Francis CHALARD
Date de la convocation	01/02/2017

Président de séance	Monsieur Alain CLAEYS
Secrétaire(s) de séance	MM. BLANCHARD François et ROBLLOT Edouard

PJ.	
-----	--

Membres en exercice	91	
Quorum		

Présents	81	M. Alain CLAEYS - Président M. Claude EIDELSTEIN - M. Francis CHALARD - M. Guy ANDRAULT - M. El Mustapha BELGSIR - M. Michel BERTHIER - M. Jean-Claude BOUTET - M. Philippe BROTTIER - Mme Christine BURGERES - M. Dominique CLEMENT - M. Bernard CORNU - M. Patrick CORONAS - M. Michel FRANCOIS - Mme Anne GERARD - M. René GIBAUT - Mme Pascale GUITTET - M. Gérard HERBERT - Mme Florence JARDIN - M. Laurent LUCAUD - M. Jérôme NEVEUX - M. Fredy POIRIER - Mme Eliane ROUSSEAU - Mme Corine SAUVAGE - M. Gérard SOL - M. Alain TANGUY - M. Aurélien TRICOT Membres du bureau M. Daniel AMILIEN - M. Jacques ARFEUILLERE - Mme Martine BATAILLE - M. Joël BIZARD - M. François BLANCHARD - M. Gérald BLANCHARD - Mme Nicole BORDES - M. Jean-Hubert BRACHET - Mme Coralie BREUILLE - Mme Ghislaine BRINGER - M. Dominique BROCAS - M. Christophe CHAPPET - M. Jacky CHAUVIN - M. Jean-Michel CHOISY - M. Jean-Marie COMPTE - Mme Jacqueline DAIGRE - Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT - M. Gérard DELIS - Mme Catherine FORESTIER - Mme Christiane FRAYSSE - M. Hervé GARCIA - Mme Nelly GARDA-FLIP - Mme Jacqueline GAUBERT - Mme Diane GUERINEAU - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Yves JEAN - M. Jean-François JOLIVET - M. Olivier KIRCH - M. Serge LEBOND - Mme Véronique LEY - M. Claude LITT - M. Maguy LUMINEAU - M. Jean-Luc MAERTEN - Mme Marie-Christine MARCINIAK - Mme Nicole MERLE - Mme Francette MORCEAU - M. Bernard PERRIN - Mme Patricia PERSICO - M. Bernard PETERLONGO - M. Christian PETIT - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU - M. Sylvain POTHIER-LEROUX - Mme Marie-Dolorès PROST - Mme Nathalie RIMBAULT-HERIGAULT - M. Edouard ROBLLOT - Mme Véronique ROCHAIS CHEMINEE - M. Christian ROUX - Mme Cécile RUY-CARPENTIER - Mme Christine SARRAZIN-BAUDOUX - M. Michel SAUMONNEAU - M. Daniel SIRAUT - Mme Peggy TOMASINI les conseillers communautaires M. Jean BRILLAUD - Mme Carine DURAND les conseillers communautaires suppléants
----------	----	--

Absents	4	M. Gilles MORISSEAU Membre du bureau M. Philippe PALISSE - M. Paul PUCHAUD - M. Alain VERDIN les conseillers communautaires
---------	---	--

Mandats	6	<u>Mandants</u> Monsieur CHARDONNEAU Jean-Louis Monsieur HOFNUNG Daniel Monsieur BLUSSEAU Jean-Daniel Monsieur BOUFFARD Patrick Madame FAURY-CHARTIER Michèle Madame VALLOIS-ROUET Laurence	<u>Mandataires</u> Madame MARCINIAK Marie-Christine Monsieur CORNU Bernard Monsieur BELGSIR El Mustapha Monsieur POIRIER Fredy Monsieur HALLOUMI Abderrazak Madame TOMASINI Peggy
Observations	Approbation du procès verbal du Conseil communautaire du 11 mars 2016.		

Projet de délibération étudié par:	01- Commission Générale et des Finances
------------------------------------	---

Service référent	Direction Générale Ressources humaines Direction Relations sociales
------------------	--

L'article 120 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la REpublique précise qu'un établissement public de coopération intercommunale, ses communes membres et leurs établissements publics peuvent, par délibérations concordantes, créer un comité technique compétent pour tous les agents desdites collectivités et desdits établissements lorsque l'effectif global concerné est au moins égal à cinquante agents.

Considérant l'intérêt de disposer d'un comité technique unique compétent pour l'ensemble des agents de Grand Poitiers Communauté d'agglomération, de la Ville de Poitiers et du Centre Communal d'Action Sociale de Poitiers ;

Considérant que l'effectif global au 1^{er} janvier 2017 étant supérieur à cinquante agents, permet la création d'un comité technique commun.

Il vous est proposé la création d'un Comité technique commun compétent pour les agents de Grand Poitiers Communauté d'agglomération, de la Ville de Poitiers et du Centre Communal d'Action Sociale de Poitiers.

Le siège du Comité technique commun sera placé auprès de Grand Poitiers Communauté d'agglomération.

POUR	85	
CONTRE	0	
Abstention	2	M. Jacques ARFEUILLERE, Mme Christiane FRAYSSE
Ne prend pas part au vote	0	

Pour le Président,



RESULTAT DU VOTE	Adopté
------------------	--------

Affichée le	22 février 2017
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	22 février 2017
Identifiant de télétransmission	86-200069854-20170217-lmc123436-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	5.2
Nomenclature Préfecture	Fonctionnement des assemblées